

Chronique d'un chantage annoncé, ÉPISODE II ...

25 octobre 2016

Cela fait des mois que la CGT dénonce le contexte dans lequel se déroulent les négociations actuelles. C'est vrai que les débats entre Direction Générale et Délégués Syndicaux peuvent paraître loin des préoccupations du plus grand nombre. Sauf qu'il y a danger ; les conséquences et les résultats de ces échanges risquent d'être difficiles à digérer.

Les thèmes sont nombreux : Qualité de Vie au Travail, Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, Evolution Professionnelle...

D'autres sont annoncés : Organisation du Temps de Travail et Négociations Annuelles Obligatoires.

Autant de sujets qui impactent parfois durement le quotidien des personnels...

Un contenu qui, au mieux n'est pas à la hauteur, et au pire dangereux pour notre avenir.

- **Qualité de Vie au Travail (QVT) :** Les préoccupations des personnels, recueillies entre autre dans les groupes d'expression ne sont absolument pas présentes dans le texte qui nous est aujourd'hui présenté. C'est loin d'être une surprise et cela n'augure rien de bon. Une fois de plus, la direction a dévoyé un dispositif qui pouvait améliorer certaines choses.
- **Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) :** Avec comme principal objectif la "création de valeur" c'est une fois de plus raté. L'aspect prévisionnel est totalement absent et la GPEC continue à n'être au mieux qu'un dispositif de gestion des compétences existantes, au pire qu'un dispositif d'accompagnement des restructurations. Essentiellement adossée à la stratégie décidée par le siège, la gestion des compétences passe à côté des besoins opérationnels. Il y a pourtant urgence et à ce rythme, le point de non-retour pourrait être rapidement franchi !
- **Évolution Professionnelle (ÉVO-PRO) :** Rien d'ambitieux sur le sujet. L'intention de la direction générale n'est visiblement pas de donner des perspectives aux autres catégories que celle des cadres dirigeants. C'est toujours les mêmes qui se gavent et les autres qui se serrent la ceinture.
- **Organisation du Temps de Travail (OTT) :** Les premiers échanges sur ce dossier laissent peu de doutes quant aux intentions de nos décideurs. En ce qui concerne la Cgt, ce n'est pas l'heure de négocier sur le sujet, il y a bien d'autres choses à régler à DCNS. À bon entendre...
- **Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) :** Là, pas de surprise non plus. Le chantage de l'année dernière ayant fonctionné, la direction n'hésitera certainement pas à appâter ces partenaires habituels avec quelques miettes. Vont-ils mordre à l'hameçon ?

Concernant le déroulement des négociations, nous avons régulièrement utilisé le terme de "chantage" dans nos tracts et publications. Le moins qu'on puisse dire, c'est que nous sommes malheureusement, et une nouvelle fois, sur le point d'avoir raison.

Il faudrait être très "naïf" pour ne pas voir le coup venir, une deuxième fois...

Consciente de la situation, la Cgt a demandé à ce que le Pdg, comme devant le TOP 250, vienne expliquer sa vision des choses et ses éventuels engagements. Est-ce que la direction générale porte ces sujets et en fait des éléments importants dans sa gestion de DCNS ?

Cela fait 4 mois que nous avons sollicité la présence du 1er responsable de DCNS, et force est de constater qu'il préfère parader dans les médias ou dans les salons que de nous faire part de son analyse.

Faut-il qu'il soit rassuré sur le fait que ses accords seront de toute façon signés pour qu'il ne daigne même pas prendre l'ascenseur et nous consacrer quelques minutes ?

Le scénario paraît programmé et les représentants syndicaux vont une fois de plus être mis devant le "fait accompli". Ils auront donc à choisir entre la peste et le choléra.

D'un côté :

Les signatures d'accords qui, une fois de plus, comporteront surtout des contraintes ou des reculs et seront présentés comme un "moindre mal" par la direction et les signataires.

De l'autre :

La menace de dénonciation de l'accord d'entreprise et l'abandon du versement du supplément d'intéressement.

La CGT refuse ce chantage annoncé, sans l'appui des autres organisations syndicales et/ou des personnels, cela sera insuffisant pour faire plier la direction générale !

La direction n'aura aucun scrupule à renouveler le chantage qui a si bien marché l'année dernière, avec, comme résultat, les signatures des accords Adaptation de l'Emploi et Compétitivité. Tant qu'elle gagne, elle joue...

Non seulement le chantage risque de fonctionner une deuxième fois, mais en plus, il risque de se reproduire de manière régulière.

Il est donc urgent que les différents acteurs prennent leurs responsabilités face à cette situation. Nous ne pouvons continuer à accepter le chantage, car cela condamne d'emblée toute forme de négociation.

La question est donc celle-ci :

" Pour une fois, va-t-il y avoir plus d'une Organisation Syndicale à résister au chantage de la direction générale ?"

La position de la Cgt n'est pas un mystère, et vous, vous en pensez quoi ?